PN-ABS-816

AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT
PPC/CDIE/DI REPORT PROCESSING FORM

ENTER INFORMATION ONLY IF NOT INCLUDED ON COVER OR TITLE PAGE OF DOCUMENT

1. Project/ Subproject Number
936-5459

2. Contract/Grant Number
DAN-1190-A-00-4092-00

3. Publication Date
March 1992

4. Document Title/Translated Title
Atelier Regional du PRISAS: Environnement Institutionnel et Juridique des Marchés des Intrants et des Produits Agricoles au Sahel: Compte Rendu/
The Regional Workshop of PRISAS: The Institutional and Legal Environment Agricultural Input and Product Markets in the Sahel: Summary

5. Author(s)
1.
2.
3.

6. Contributing Organization(s)
Institut du Sahel (INSAH), Bamako, Mali
Department of Agricultural Economics, Michigan State University

7. Pagination
20 p.

8. Report Number
PRISAS Conference Paper No. 92-01

9. Sponsoring A.I.D. Office
AFR Office for Sahel West Africa G/EG/HD/RAD USAID Bamako

10. Abstract (optional — 250 word limit)

11. Subject Keywords (optional)
1. Sahel
2. food security
3. market
4.
5.
6.

12. Supplementary Notes

13. Submitting Official
Michael T. Weber, Project Director

14. Telephone Number
517-353 8639

15. Today's Date
September 8, 1994

----------DO NOT write below this line----------

16. DOCID

17. Document Disposition
DOCRD [ ] INV [ ] DUPLICATE [ ]

AID 590-7 (10/88)

COMITÉ PERMANENT INTERÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

INSTITUT DU SAHEL - B.P. 1530 - BAMAKO

PROGRAMME RÉGIONAL DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL EN MATIÈRE DE RECHERCHES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SAHEL (PRISAS)

ATELIER REGIONAL DU PRISAS: ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DES MARCHES DES INTRANTS ET DES PRODUITS AGRICOLES AU SAHEL

Bamako, Mali: 23 - 28 Mars 1992

COMPTE RENDU

Document de Conférence No. DC 92-01

ATELIER REGIONAL DU PRISAS:
ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DES MARCHES DES INTRANTS ET DES PRODUITS AGRICOLES AU SAHEL

Bamako, Mali: 23 - 28 Mars 1992

COMPTE RENDU

Du 23 au 28 Mars 1992, s'est tenu à Bamako un atelier régional, organisé par le programme PRISAS de l'Institut du Sahel sur le thème: "Environnement Institutionnel et Juridique des Marchés des Intrants et des Produits Agricoles au Sahel."

La cérémonie d'ouverture en a été présidée par Mme le Chef de Cabinet, représentant Mme le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement du Mali, en présence du représentant du Directeur Général de l'INSAH.

L'atelier a démarré par des remarques préliminaires de Dr. Josué Dioné, Coordonnateur régional du programme PRISAS. Ces observations ont porté sur la clarification des objectifs, les produits anticipés, l'organisation opérationnelle et le calendrier des travaux.

Le reste de la matinée fut consacrée à une série de trois exposés portant sur les fondements juridiques et institutionnels des économies de marché en développement. Ces exposés furent suivis par une récapitulation des points pertinents développés dans les interventions précédentes et enrichis par des commentaires additionnels. Le résumé des interventions par ordre chronologique de présentation se présente comme suit.

------***------

Le Professeur Allan Schmid de Michigan State University (MSU) s'est appesanti sur l'élaboration d'un cadre conceptuel apte à sous-tendre l'analyse des aspects institutionnels impliqués dans les économies de marché en développement. Dans sa démarche, le Professeur Schmid a privilégié l'approche au niveau micro selon la perspective économique et celle de la *résolution des conflits*. Un accent spécial est porté sur le rôle des *anticipations* futures comme stratégies privilégiées des acteurs. Le conférencier a particulièrement insisté sur:

1. la levée des *contraintes institutionnelles* qui limitent les opérateurs privés dans l'accomplissement de leurs fonctions de marché;

2. la réduction des *interventions des pouvoirs publics* à des actions aptes à créer les conditions optimales qui devraient aider les acteurs privés à réaliser ce qui leur était impossible de faire, car étant trop complexe;

3. la réduction des *coûts de transaction* liés à la commercialisation des productions locales;

4. la mobilisation du *capital* apte à financer les investissements pour le développement; et

5. le choix des *types d'acteurs* qu'il faudrait privilégier compte tenu de leurs actions méritoires.

L'exposé du Professeur Schmid s'est terminé par une invitation à la réflexion sur quel type de marché faut-il pour soutenir les économies en développement.

------***------

Le Professeur Harouna Dembélé de l'Ecole Nationale d'Administration du Mali a abondé dans le sens des relations entre l'environnement juridique et le commerce des céréales au Mali. Dans une perspective historique sélective, le Professeur Dembélé a passé en revue les principales lois qui ont réglementé le commerce des céréales depuis 1870. Cependant, la permanence du commerce clandestin est un signal qui a longtemps traduit l'inadéquation entre les politiques réglementant la vente des céréales locales et les objectifs des intermédiaires privés. Malgré les mesures louables prises par les pouvoirs publics, des difficultés majeures persistent encore aujourd'hui, parmi lesquelles, la *mobilisation des capitaux* et l'*accès au crédit* de campagne et d'investissement. Pour conclure son exposé l'auteur a insisté sur d'autres préoccupations clefs que sont l'initiation des commerçants aux principes de base de la gestion des affaires, les problèmes liés au *transport* (infrastructure routière et véhicules), la promotion des céréales locales, l'atomisation de l'offre de céréales locales et, enfin, la réglementation des *procédures relatives à l'obtention de contrats* de vente.

Monsieur Ken Johm de la Direction de la Planification du Ministère Gambien de l'Agriculture a brièvement décrit le cadre gambien en matière de commerce céréalier. L'expérience gambienne constitue ici une situation particulière, dans la mesure où le pays bénéficie d'une longue tradition libérale. Avant les indépendances des pays de la sous-région, le marché des céréales fonctionnaient déjà librement, la commercialisation des seules cultures industrielles étant réglementée. Actuellement, l'intervention de l'Etat est partout réduite au minimum. On note parmi les actions de politiques en cours la libéralisation des importations de riz avec l'élimination des tarifs à l'importation, la réduction des subventions aux importations d'intrants agricoles et la création d'un comité de gestion des intrants. La contrainte institutionnelle la plus limitative reste sans doute celle d'accroître l'incitation des privés à s'investir dans le secteur de la distribution des intrants. Des mesures d'accompagnement sont aussi nécessaires pour compenser certaines défaillances du marché, particulièrement en ce qui concerne les *mécanismes de partage du risque*, l'*accès au crédit*, la *mobilisation des capitaux* et le *dilemme du producteur* qui est aussi consommateur de céréales locales.

------***------

A la suite de ces trois exposés, Dr. Chris Delgado de l'IFPRI a procédé à une synthèse commentée des idées centrales développées dans les différentes contributions. Parmi les points forts retenus nous notons que:

1. l'émergence des institutions est le résultat d'une volonté de rendre prévisibles les transactions. Une bonne anticipation des besoins peut induire la modification des institutions vers de meilleures structures;

2. moins d'Etat ne veut pas dire plus d'Etat du tout. Les états doivent intervenir pour créer les conditions optimales aptes à sous-tendre l'incitation privée;

3. des mécanismes de partage du risque encouru par l'initiative des privés méritent une attention particulière dans les investigations futures.

Dr. Delgado a par la suite soulevé un certain nombre d'interrogations à titre de suggestions d'axes de réflexion pour alimenter les débats en cours. Parmi ces axes sont retenues les questions suivantes:

(a) Les *expériences d'outre-mer* sont elles transférables compte tenu de la dimension de temps?

(b) A qui profite les institutions mises en place?

(c) Jusqu'où faut-il aller dans la recherche de la démarcation entre l'*intervention* et la *non intervention*?

(d) Faut-il remplacer systématiquement les *institutions traditionnelles* par de nouvelles ou, plutôt renforcer les structures qui existent?

(e) L'*harmonisation des institutions* devrait-elle s'orienter vers une intégration verticale ou horizontale des systèmes agro-alimentaires?

------***------

Les débat se sont poursuivis l'après-midi par une deuxième série d'exposés portant sur l'impact de l'environnement institutionnel et juridique sur les coûts de transaction dans les marchés des intrants et des produits agricoles.

Deux conférenciers de Michigan State University (MSU) se sont penchés sur les relations entre coûts des transaction et croissance économique. Le Professeur John Staatz a, dans ce cadre, développé le concept d'*échanges personnalisés* tout en insistant sur les trois avantages que comporte cette approche. Il s'agit:

1. de la réalisation d'économies d'échelle potentielles;

2. de l'élargissement du choix des consommateurs;

3. d'un partage plus large des risques encourus par les différents acteurs concernés.

Le Professeur Staatz s'est par la suite étendu sur la composition des coûts de transaction dont nous retiendrons les coûts d'obtention de l'*information*, ceux liés à la *négociation du contrat* (formel et oral) et ceux associés au *suivi* et au *respect des termes du contrat*. L'intervenant a soutenu que le niveau de complexité et le coût de négociation du contrat dépendent essentiellement du degré de confiance qui règne entre les parties concernées.

Dr. Tom Reardon a, pour sa part, insisté davantage sur le fait que la connaissance des coûts de transaction sur le plan local est primordiale. Les études qui seront menées dans ce domaine devraient aider à alimenter les débats politiques en cours dans la sous-région. En se basant sur des résultats d'études menées antérieurement sur les coûts de transaction des céréales, Dr. Reardon a partagé avec les participants les propositions suivantes:

1. Le niveau des coûts de transaction aggrave l'instabilité inhérente des prix;

2. Des coûts de transaction élevés diminuent l'incitation à accroître les quantités commercialisées de céréales locales;

3. Ces coûts ont des effets négatifs sur les revenus réels des commerçants;

4. Ces coûts ont également un effet dépressif sur le revenu réel des consommateurs.

------***------

La présentation suivante animée par Dr. Ousmane Badiane de l'IFPRI portait sur les coûts de transaction des échanges agricoles au Sahel et en Afrique de l'ouest. Dans son exposé, Dr. Badiane a particulièrement insisté sur trois points principaux, à savoir:

1. la vision du marché par les décideurs;

2. l'accroissement des débouchés des produits;

3. l'importance du secteur du transport sur le coût des transactions.

Il a par la suite illustré son exposé en utilisant les résultats d'une étude menée récemment auprès des commerçants privés du Bassin arachidier du Sénégal. Après avoir discuté les principaux résultats obtenus, il a mis en évidence, entre autres, l'importance des *coûts de transport* sur la composition des *coûts de transfert*, d'une part et l'ampleur et les disparités inter-régionales des taxes de commercialisation, d'autre part. En outre, cette intervention a mis un accent spécial sur le l'impérative nécessité de combler le vide causé par le désengagement des Etats et l'urgence de l'intégration des Etats de la sous région.

------***------

La deuxième journée de l'atelier a commencé par l'exposé de Mme. Eléni Gabre-Madhin de la CNUCED, sur les coûts et les marges de commercialisation des céréales en zone frontalière ouest du Mali. Mme. Gabre-Madhin a débuté son exposé par une discussion conceptuelle du terme libéralisation. La démarche adoptée met l'accent sur le sens positiviste du concept associé à sa valeur instrumentale. Par ailleurs, l'intervenante a particulièrement insisté sur la notion de *coût de transfert* qui doit inclure aussi bien les *coûts physiques* (transport, stockage) que les *coûts de coordination* (crédit, information et réglementation).

L'étude présentée portait sur trois axes du marché céréalier au Mali: l'axe reliant les marchés de Badinko, Kita et Kayes, celui reliant les marchés de Bamako, Kolokani et Nara en enfin l'axe reliant les marchés de Zangasso, Koutiala et Bamako. Dans sa méthodologie, l'étude comporte plusieurs volets:

1. une analyse de la structure et de la performance des marchés suivis;

2. une analyse descriptive des marchés ainsi que leurs implications au niveau sous régional;

3. une analyse économétrique utilisant un système d'équations simultanées.

L'analyse comparative de la structure et de la performance des trois axes a révélé une plus ou moins grande spécialisation dans le commerce des céréales et ceci en fonction des axes. Toutefois, des disparités existent entre les moyens de stockage et de transport. Pour ce qui est des coûts de transfert, il s'est révélé que les coûts de transport représentent 72% des coûts supportés et constituent ainsi la partie la plus importante des coûts.

L'analyse descriptive des marges a permis de comprendre que:

(a) les marges spatiales semblent être plus élevées partout où la demande locale est plus forte que l'offre locale, et où des barrières à l'entrée dans les marchés existent, notamment dans le circuit Kita-Kayes;

(b) des marges élevées dans les marchés frontaliers ne sont pas forcément synonyme d'exportations massives et

(c) les marges plus élevées sur le mil par rapport à celles sur le sorgho indiquent des flux importants vers les marchés d'exportation, c'est le cas de Bamako-Nara et Kolokani-Nara.

Les résultats de l'analyse économétrique soulignent l'importance des coûts de transfert, l'influence des liens à l'intérieur des circuits du transport et de la saisonalité des marges, l'importance des économies d'échelle réalisées compte tenu de la distance

et enfin la faible réponse des flux aux changements spatiales de marges dans le court terme.

En matière de recommandations, Mme. Eléni Gabre-Madhin a mis l'accent sur:

1. la réduction des *coûts de transfert* dont 72% sont imputables au transport;

2. l'atténuation des effets de la *saisonnalité* dans la commercialisation des céréales;

3. l'encouragement de la *spécialisation* en matière de commerce céréalier;

4. La mise en place de procédures visant à amoindrir le *risque* lié à la profession.

------***------

L'exposé de Dr. Bino Témé de l'Institut d'Economie Rurale du Mali a porté sur la *Matrice de Planification de Recherche* (MPR). Il a précisé qu'il s'agit là d'un outil de travail qui rend les activités de recherche opérationnelle. Elle fait la part des difficultés en décomposant la problématique de recherche en questions fondamentales, en composantes, sous-composantes, questions spécifiques, nature, source et fréquence des données à collecter, etc.. C'est un processus itératif qui permet au chercheur de mieux s'organiser et d'éviter certaines improvisations coûteuses. La MPR est une structure non figée qui doit être conforme au besoin de l'utilisateur. L'illustration de cet outil de planification fut donnée par un exemple de son application à un projet d'étude sur la filière maïs au Mali.

------***------

Cette deuxième série d'exposés fut suivie par une synthèse des principales propositions formulées par les différent intervenants. Ce travail de récapitulation préparé par Dr. Ousmane Badiane de l'IFPRI et Monsieur Ken johm de la Gambie a permis de dégager des pistes de recherche énoncées selon différents horizons de temps. Pour le court terme, les recherches suivantes seraient envisageables:

1. *L'organisation, les types et les modalités d'exécution des contrats entre les différents partenaires des marchés;*

2. *La structure et l'ampleur des coûts de transaction des céréales locales;*

3. *Les objectifs, la mise en oeuvre et la perception des acteurs du processus de la libéralisation.*

Pour le long terme, les thèmes suggérés sont les suivants:

1. *Les questions relatives à l'évaluation de l'impact du coût de transfert des céréales locales sur l'adoption des technologies générées par la recherche;*

2. *Le rôle du secteur des transports dans la composition du coût de transfert des céréales locales, les différents régimes de taxation en vigueur et les prévisions de services par anticipation sur les besoins;*

3. *Les stratégies à envisager pour infléchir les coûts de transaction des céréales locales.*

Il fut convenu que ces différents thèmes de recherche servent de cadre de référence pour les discussions de groupes. Le travail en groupe a permis de dégager pour chacun des quatre pays représentés à l'atelier les pistes spécifiques de recherche suivantes:

* **Sénégal/Gambie:** *Environnement institutionnel et juridique des réformes du marché de l'arachide en Gambie et au Sénégal.*

* **Mali:** *Analyse des pratiques contractuelles et de leur incidence sur les coûts de transaction dans les filières céréalières au Mali.*

* **Niger:** *Importance de la structure des coûts de transaction sur la commercialisation de l'oignon de Galmi.*

* **Burkina Faso:** *Rôle des arrangements institutionnels et contractuels et des coûts de transfert dans la détermination des performance du commerce des céréales au Burkina Faso.*

= = = = = = + + + = = = = = =

La deuxième partie de l'atelier a porté sur les communications du Club du Sahel sur "Les Espaces Régionaux en Afrique de l'Ouest: Progrès des Connaissances, Inertie des Politiques". Ces présentations s'inscrivent dans le cadre des nouveaux rapports à établir entre le Club et le CILSS. Le thème a été introduit par Monsieur Jean-Marc Pradelle et présenté par Messieurs Jony Egg et Jérome Coste.

Monsieur Pradelle a rappelé les origines du "*Dossier Espaces Régionaux*" qui remontent en 1979 au Colloque de Nouakchott où il avait déjà été recommandé de réfléchir à une autosuffisance alimentaire en termes plutôt régional que national. Le Colloque de Mindelo (1986), en recommandant d'étudier la création d'un espace céréalier régional protégé, a amené le CILSS et le Club du Sahel à s'investir plus directement dans la réflexion sur la coopération régionale. En vue d'appuyer un échange constructif au sujet de la coopération régionale, les deux institutions se sont fixés deux objectifs principaux:

1. accroître la connaissance de l'économie réelle et

2. développer le dialogue sur la coopération régionale,

Cette initiative a été encouragée à la fois par les Etats membres du CILSS et les agences d'aide lors de la réunion des instances du CILSS à Bissau en 1990.

C'est cependant le Séminaire de Lomé qui, en 1989, posait clairement la problématique en termes de *fonctionnement réel des économies céréalières*, contrairement à la démarche jusqu'alors conventionnelle, axée essentiellement sur les vertus ou les inconvénients de politiques céréalières conçues sur la base d'un modèle étatiste de fonctionnement de l'économie. Ainsi le séminaire de Lomé a favorisé dans un premier temps la formation des *sous-espaces régionaux* dans lesquels les gouvernements échangeraient des informations sur les productions, les courants commerciaux, etc., permettant à terme une plus grande cohérence des politiques. Les bases étaient ainsi définies pour l'organisation des travaux au sein de trois sous-espaces: sous-espace Est, sous espace Centre et sous-espace Ouest. Ce partage a été fait en tenant compte de l'importance des flux entre les pays et des disparités de politiques économiques.

Au titre des résultats, les analyses et les concertations conduites dans le sous-espace Ouest en 1990 et 1991 ont également permis d'affiner les discussions présentées à Lomé. Il en ressort que le sous-espace Ouest est fragmenté et extraverti. Ce constat porte en particulier sur les céréales qui restent des denrées largement autoconsommées, dont les échanges régionaux sont faibles et composés à 70% de réexportation de blé et de riz importés depuis le marché mondial. Dans ce sous-espace, les céréales ne constituent pas, à elles seules, un facteur suffisant d'intégration régionale. Les conclusions de la Rencontre de Bamako (1991) renforcent l'idée que, dans le même sous-espace, le cheminement vers l'intégration régionale sera long et, sans aucun doute, semé d'embûches.

------***------

Les commentaires de Monsieur Dramane COULIBALY du Secrétariat Exécutif du CILSS réaffirment la position du CILSS dans la nouvelle forme de coopération entre les deux Institutions. Le constat est qu'il existe une faible participation des institutions nationales de recherche des pays du CILSS dans le programme d'études sur les sous-espaces. La création de la coordination régionale des politiques agro-alimentaire devra servir au transfert des centres de réflexion au Sahel et en Afrique. Cette action constitue un défi à relever car il s'agit d'alimenter les débats par les résultats de recherche.

------***------

L'exposé de Dr. Henri Josserand a porté sur l'aperçu des travaux relatifs aux produits de l'élevage. En effet les produits de l'élevage constituent les produits les plus échangés en valeur significative, mais ce secteur a souffert de multiples facteurs, notamment la sécheresse, les problèmes de santé animale, les importations et la chute des revenus des pays consommateurs.

L'examen des question de l'élevage adopte les mêmes sous-espaces définis dans le cadre de ces échanges céréaliers. Les sous-espaces sont organisés pour partager leurs préoccupations communes concernant:

1. le domaine des actions qui comprend les éléments suivants:

   - Organisation des professionnels
   - Simplification des procédures et réductions des taxes
   - Information régionale
   - Transport et infrastructure
   - Financement
   - Politique régionale commerciale

2. la politique régionale qui s'appuie sur:

   - les mesures unilatérales
   - la Concertation
   - les négociations pour le changement d'option possible

3. la recherche de cohérence entre:

   - les politiques portant sur les échanges dans la sous région
   - les politiques de gestions de l'interface avec le marché mondial.

------***------

L'exposé de Monsieur Abdoul BARRY a porté sur les travaux de l'AIRD et a posé la problématique de l'*avantage comparatif* des échanges des produits agricoles dans les pays suivants: Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, et Sénégal.

Pour mieux comprendre les différents enjeux, les coûts de production et de commercialisation sont calculés à la fois de façon financière et économique, pour le riz, les mil/sorgho et le maïs, à deux différents points de consommation. Partant des résultats, on peut montrer que certains flux de céréales, constatés par les études empiriques, répondent bien au principe des coûts comparatifs.

Comme le suggèrent les simulations, une politique commune permettant d'accroître le prix des céréales importées améliorerait la compétitivité des céréales locales. Des gains de productivité donnent le même résultat. Ainsi, des politiques harmonisées permettront de développer les échanges régionaux sur la base des coûts comparatifs des céréales de la sous région tandis que des gains de productivité dynamiseront les échanges, contribuant à accroître la sécurité alimentaire.

FICHE DE RECHERCHE BURKINA FASO

TITRE: Performance du commerce des céréales au Burkina Faso: Le rôle des arrangements institutionnels et contractuels et des coûts de commercialisation[1]

RESPONSABLE: Kimseyinga SAVADOGO
Chercheur au CEDRES
Enseignant a la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion, Université de Ouagadougou

OBJECTIVE GENERAUX:

1. Mesurer la performance du commerce céréalier entre régions choisies du Burkina. Les indicateurs de performance utilises seront les écourtés spatiaux des prix, les marges relatives, et les volumes transférés.

2. Identifier les coûts de commercialisation et quantifier leur impact sur les indicateurs de performance.

OBJECTIFS SPECIFIQUES:

01: Dresser une typologie des différents coûts de transaction dans le contexte du Burkina Faso.

02: Déterminer les différents types d'arrangements institutionnels publiques et prives qui peuvent influencer ces coûts.

03: Estimer les diverses composantes des coûts de transaction supportes par les participants.

04: Comparer ces coûts aux frais a payer pour exercer dans le formel.

05: Mesurer les coûts de transport sur les différents axes.

06: Estimer les autres coûts physiques (stockage, manutention, etc.).

07: Estimer les prix d'achat de vente des produits a l'origine et a la destination.

---

[1] Par coûts de commercialisation, il faut entendre;
-Les coûts physiques impliques dans les échanges (transport, stockage, etc.).
-Les coûts de transaction au sens institutionnel (coûts lies aux arrangement contractuels, a l'informatisation aux textes légaux).

08: Déterminer la part des coûts de commercialisation dans l'écart spatial des prix.

09: Estimer les quantités de produits transférées entre régions (sure une base hebdomadaire).

10: Déterminer l'impact des coûts sur les volumes échanges.

HYPOTHESES:

H1: Les coûts de transaction varient selon la taille des parties impliquées (petits commerçants a petits commerçants; grands commerçants a petits commerçants).

H2: Les coûts de transport par tonne kilométrique varient selon la taille des véhicules (économies d'échelle) et selon les axes (e.g. Rural-rural; rural-urban).

H3: Il existe une différence de comportement entre commerçants moyens et grands commerçants vis a vis du respect des textes légaux.

H4: Si H3 est vraie, alors le degré de formalisation varie selon la taille des acteurs, entraînants une structure et un niveau différents des coûts des transaction/unité.

ROLE DE HYPOTHESES:

H1: Permet de mieux répondre a l'objectif 03, en stratifiant l'échantillon de commerçants selon la taille. Beaucoup d'études passées ont ignore cet aspect.

H2: Permet de mieux preciser l'objectif 05. Elle implique la prise en compte non seulement de la distance, mais aussi de la capacité (tonnage) des véhicules utilises dans le transport comme déterminants des coûts unitaires.

H3 et H4 Permettent de mieux mesurer les coûts de transaction pour atteindre l'objectif 02 et par suite l'objectif 03, en stratifiant selon la taille des acteurs, et leurs respects ou non des textes légaux.

DONNEES NECESSAIRES ET SOURCES	
TYPES DONNEES/INFORMATION	SOURCES/COMMENTAIRES
1. Contexte institutionnel/légal	Documents législatifs, administratifs, jurisprudence
2. Types d'arrangements contractuels	Enquêtes auprès des commerçants (par taille)
3. Coûts légaux a payer pour être dans le formel	Documents/entretiens avec responsables Ministère de Commerce
4. Coûts de transaction 4.1 Arrangements entre parties 4.2 Coûts informels dus a l'illégalité 4.3 Coûts de l'information 4.4 Coûts de l'intermédiation	 Enquêtes commerçants Enquêtes commerçants/suivi véhicules transports Enquêtes Enquêtes
5. Coûts Physiques 5.1 Transport 5.1.1 Propriétaires véhicules 5.1.2 Non Propriétaires 5.2 Manutention, stockage, pertes, reconditionnement	 Enquêtes Propriétaires par tonnage Enquêtes commerçants, selon tonnage véhicule utilise Enquêtes commerçants (gros/petits)
6. Prix de Marche	Enquêtes dans les marches d'achat et de revente (one veillera a baser les estimations sur l'unité de mesure du commerçant a chaque bout)
7. Flux des Produits Entre Marches 7.1 Flux globaux 7.2 Flux par commerçant	 Recensement des quantités totales auprès des commerçants de longue distance, achetant dans le marche, selon la destination. Enquêtes sur un échantillon, pour Déterminer les quantités par produit transférées par chacun (de perference les mêmes commerçants ayant fourni les coûts, fur chaque marche).

MARCHES/AXES CONSIDERES		
MARCHE ORIGINE	MARCHE DESTINATION	KM (APPROX.)
Léo	Ouagadougou	200
Léo	Koudougou	180
Léo	Yako	250
Biéha	Ouagadougou	220
To	Ouagadougou	200
To	Koudougou	180
Po	Ouagadougou	140
Po	Kombissin	100
Guelwongo	Ouagadougou	180
Guelwongo	Zabré	< 100
Guelwongo	Manga	< 100
Pouytenga	Ouagadougou	140

VOIR CONFIGURATION APPROXIMATIVE SUIVANTE

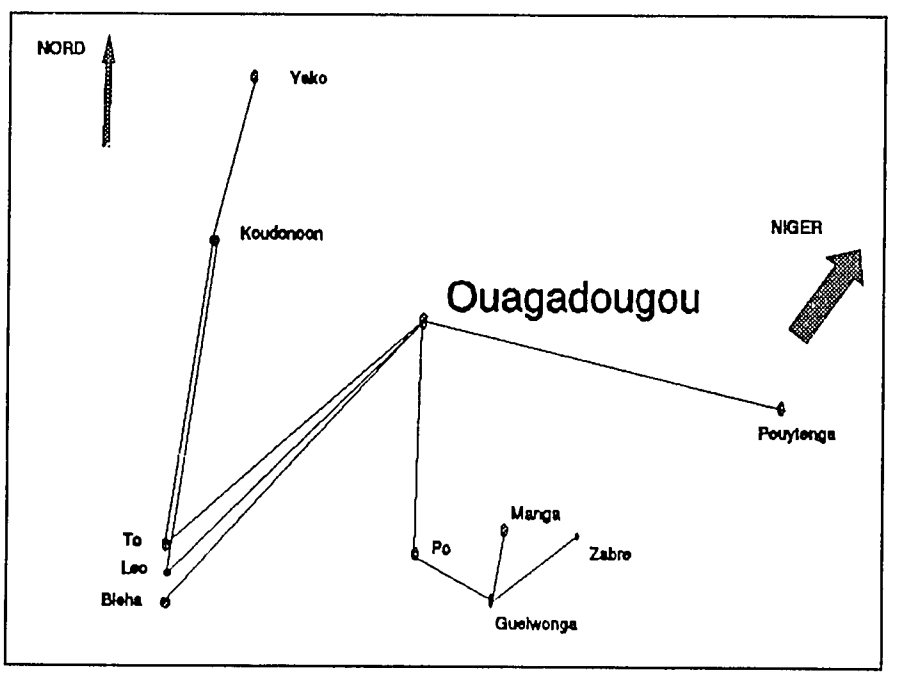

CALENDRIER DES ACTIVITES	
REVUE LITTERATURE	1 AVRIL - 31 MAI
FINALISATION PROPOSITION/PROTOCOLE ENQUETE	1 AVRIL - 31 MAI
ENQUETES DOCUMENTAIRES	1 AVRIL - 31 MAI
ENQUETES DE TERRAIN	1 JUIN - 15 AOUT
TRAITEMENT DONNEES	16 AOUT - 10 SEPTEMBRE
RAPPORT PRELIMINAIRE	11 SEPT - 30 SEPT
JOURNEE BILAN/FEED-BACK	1 OCTOBRE - 15 OCTOBRE
REVISION RAPPORT ET SOUMISSION	16 OCTOBRE - 31 OCTOBRE

RESSOURCES HUMAINES IMPLIQUEES

1 INVESTIGATEUR PRINCIPAL

2 ASSISTANTS DE RECHERCHE, ETUDIANTS 3EME CYCLE

1 ENQUETEUR DANS CHAQUE MARCHE, SOIT 12 AU TOTAL

RESULTATS ATTENDUS

1) Un rapport n'excédant pas 50 pages, resumant les résultats des investigations. Le rapport devra aboutir a des recommandations en matière d'arrangements institutionnels pour baisser les coûts de transaction. Des conclusions seront aussi tirées sur les éventuels bénéficiers (gros commerçants, petits commerçants, consommateurs des politiques qui pourraient être initiés).

2) Une base de données sur les échanges et les conditions des échanges le long de 12 axes commerciaux au Burkina Faso. Etant donne qu'un grand nombre de marches de ravitaillement considérés sont proches de la frontière Ghana - Burkina, les résultats refleteront les flux de céréales (surtout mais) du Ghana vers le Burkina Faso.

3) Une comparaison des résultats obtenus avec une étude une année plus tôt permettra d'évaluer les changements interannuels des échanges.

BUDGET ESTIMATIF

POST		FCFA
1.	Enquêteurs/Assistants	
	1.1 6 enq x 2,5 mois x 20,000/mois	300.000
	1.2 6 enq x 2,5 mois x 15,000/mois	225.000
	1.3 2 assist x 1 mois x 30.000/mois	60.000
	sous total 1	585.000
2.	Supervision Enquêtes (Per diems)	
	2.1 Chercheur principal	
	20 jours sortie x 10.000/jour	200.000
	2.2 Assistants	
	2 x 20 jours x 10.000/jour	400.000
	2.3 Chauffeur (pr chercheru	
	20 jours x 6000/jour	120.000
	sous total 2	720.000
3.	Carburant/Frais transport assistants	
	3.1 Carburant sorties Chercheur p.pal	
	3500km x 15 l/100 x 280 f/l	147.000
	3.2 Transports assistants (voyage indépendant)	
	6000 f aller-retour x 11 sorties	66.000
	sous total 3	213.000
4.	Secrétariat/Fournitures	
	4.1 5 rames papier a 3500 f/rame	17.500
	4.2 1 paquet stencils	35.000
	4.3 dactylographie documents	40.000
	4.4 Bloc notes/cahiers	5.000
	sous total 4	97.500
	sous total 1+2+3+4	1.615.500
5.	Divers (Préparation véhicules, etc)	
	5% du sous total	80.775
6.	Total Général	1.696.275

Equivalent US$ a 270 CFA/$ $US 6,282.00

THE INSTITUTIONAL/LEGAL ENVIRONMENT OF GROUNDNUT MARKET REFORMS IN SENEGAL/GAMBIA

RESEARCH QUESTIONS	SPECIFIC QUESTIONS	METHOD	CALENDAR (mouths)							
			1	2	3	4	5	6	7	8
1.Contractual Arrangement	-Types	Literature Rev. secondary data	X							
	-modalities	Question design primary data		X						
		Questionnaire Administration			X	X				
		Data analysis & report writing					X	X	X	X
2. Liberalization	-Objectives -Instruments -Degree of actual private sector participation -government budgetary outlays	SECONDARY DATA COLLECTION	X	X	X	X				
3. Transportation Costs	-Structure Performance of: *credit markets *Insurance mkts *Information availability	Lit. Review Secondary data	X							
	-Infrastructure *public assets *private assets	Questionnaire Design		X						
		Questionnaire Administration			X	X				
	-Traders Specific data *Quantities traded before and after reforms *Investment behaviors and perceived constraints *steps in marketing channel	Data Analysis and report writing					X	X	X	X
		ZONE: SOUTHEAST SENEGAL AND NORTHERN GAMBIA								

MATRICE DE PLANIFICATION

Questions fondamentales	Composantes	Sous-composantes	Données à collecter
Quels sont les types de contrats qui permettront de diminuer les coûts de transactions?	Inventaire des pratiques contractuelles	-*Typologie des contrats -Typologie des coûts -Coût d'information -Coût de négociation -Coût de suivi et d'arbitrage des litiges -Identification des lacunes -Identification d'autres types de contrats -Proposition	*Voir tableau 1 ci-dessous
	**Impact des contrats sur les coûts de transaction		**Voir tableau 2 ci-dessous
	Identification des alternatives		

TABLEAU 1

DONNEES A COLLECTER POUR IMPACT	
COUT D'INFORMATION	-TEMPS -FRAIS -COUT D'OPPORTUNITE
COUT DE NEGOCIATION	-TEMPS -FRAIS -COUTS D'OPPORTUNITE
COUT DE SUIVI ET D'ARBITRAGE DES LITIGES	-TEMPS -FRAIS
FREQUENCES ET RAISONS DES CONTRATS RATES	-PERTE ENTIERE DE MARCHE -EXCLUIONS EN RETARD -TRIBUNAL
FREQUENCES ET RAISONS DES CONTRATS RESPECTES	-TEMPS -FRAIS

TABLEAU 2

DONNEES A COLLECTER POUR LES TYPOLOGIES	
-PRODUCTEUR/PRODUCTEUR	*DUREE ET CLAUSES
-PRODUCTEUR/COMMERCANT	*DELAI
-PRODUCTEUR/TRANSFORMATEUR	*QUALITE
-COMMERCANT/CONSOMMATEUR	*QUANTITE
-COMMERCANT/COMMERCANT	*PARTAGE DES RISQUES
-COMMERCANT/EXTERIEUR	*GARANTIES
-COMMERCANT/STRUCTURES ETATIQUES *ONG *BANQUES	*RESILIATION *CONTENTIEUX
-COMMERCANT/TRANSFORMATEUR	* PARTAGE DES BENEFICES *TAUX D'INTERET *A COMPTE *AVAL *MODALITES DE PAIEMENT (chèque CCP comptant troc...)

ILLUSTRATION DE L'IMPORTANCE DE LA
STRUCTURE DES COUTS DE TRANSACTION:
CAS DE L'OIGNON DE GALMI

OBJECTIFS	COMPOSANTE	QUESTIONS SPECIFIQUE	DONNEES A COLLECTER	METHODES	CALENDRIER						
					A	M	J	J	A	S	O
*Connaissance des structure *Etablissement d'un modèle simple pour servir de base pour des études plus complexes	*Typologie des coûts *Mesure des coûts pour types d'acteurs * Moyens d'action sur les coûts * Incidence budgétaire de la baisse d'une composante des coûts	* Contrats *Circuits de transaction * Temps *Moyens de Transport *Court terme Long terme Quels Agents	*Nature et Nombre de contrats * Dénombrement des circuits *Différent coûts/element de Trans. (transf. coord. ect.) *prix du marche (au ex *Réglementation tarifaire	* Budget *Données secondaires *Données primaires * de l'information *Rapport preliminaire *Réunion *Rapport Final	X X	 X X	 X	 X	 X	 X X	 X

PROJET DE BUDGET - CHERCHEURS - NIGER		
Postes	**Coûts Unitaires**	**Total**
I. Enquêteurs/assistants		
1. 6 enq x 1,5 mois (étud.)	25.000/mois	222.000,00 CFA
2. 6 enq x 1,5 mois	20.000/mois	180.000,00
3. 2 assist x 1 mois	35.000/mois	70.000,00
	sous total	472.000,00
II. Supervision Enquêtes Traitements de données (p.d.)		
1. 1 chercheur Principal 15 jours sortie x 3 fois	15.000/jour	675.000,00
2. 2 assistants 15 jours sortie x 2 fois	15.000/jour	450.000,00
	sous total	1.125.000,00
III. Déplacements		
1. Transport, chauffeur, carburant		300.000,00
	sous total	300.000,00
IV. Secrétariat Fournitures		
1. 5 Rames papier a 4000/rame		20.000,00
2. saisie dactylographie		50.000,00
3. disquettes		20.000,00
4. photocopies		10.000,00
5. bloc notes/cahiers		5.000,00
	sous total	105.000,00
V. Divers 5% (sous total 1+2+3+4)		99.100,00
Total Générale (sous total 1+2+3+4+5)		2.081.100,00
Equivalent US$ ($1.00=280 FCFA)		$7.432,50

BUREAU RESEAU PRISAS - NIAMEY

DENOMINATION: REPRIS

-RESPONSABLE BUREAU: M. CHAKO CHERIF

-COORDONNATEUR: M. EGOUNLETY EPIPHAME

-COORDONNATEUR ADJOINT M. GARBA BOHARI

-CHERCHEUR ASSOCIE: SAMBA LY

-CHERCHERU ASSOCIE: DE ADAMOU

LE BUREAU EST BIEN ENTEND SOUS LA SUPERVISION ADMINISTRATIVE DU DOYEN DE LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET JURIDIQUES DE L'UNIVERSITE DE NIAMEY.